

PROPANONE TECHNIQUE

SI082.1L - SI082.2.5L

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010 Version 1.2 - Date de révision 30.11.2018 Date d'impression : 30.11.2018

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Propanone technique

Code Produit: SI082.1L - SI082.2.5L

Numéro CAS: 67-64-1

Numéro REACH: 01-2119471330-49-XXXX

Numéro Index : 606-001-00-8

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire

Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SORDALAB

15 Avenue des grenots 91150 ETAMPES

Téléphone: +33 (0)1 69 92 26 72 Fax: +33 (0)1 69 92 26 74

Adresse e-mail : chimie@sordalab.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Liquides inflammables (Catégorie 2), H225 Irritation oculaire (Catégorie 2), H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système nerveux central. H336

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme





Mention d'avertissement **Danger**



Mention de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Information supplémentaire sur les dangers (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

N° d'enregistrement : 01-2119471330-49-XXXX

Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant		Classification	Concentration
Propanone			
N° CAS:	67-64-1	Flam. Liq. 2; Eye Irrit. 2; STOT	≤ 100 %
N° CE:	200-662-2	SE 3; H225, H319, H336, EUH066	
N° Index:	606-001-00-8		
N° REACH:	01-2119471330-49-XXXX		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et section 11



<u>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</u> Donnée non disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Classe de stockage : Liquides inflammables.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.



SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur Type d'exposition	Paramètres de contrôle	Base
Propanone	67-64-1	VME	500 ppm 1210 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
	Remarques	Valeurs limites réglementaires contraignantes		
		TWA	500 ppm 1210 mg/m3	Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
		Indicatif		
		VLCT (VLE)	1000 ppm 2420 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
		Valeurs limites réglementaires contraignantes		

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Zone d'application	Voies	Effet sur la santé	Valeur
	d'exposition		
Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	186mg / kg PC / j
Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	62mg / kg PC / j
Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	62mg / kg PC / j
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2420 mg/m3
Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1210 mg/m3
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	200 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Compartiment	Valeur
Sol	33,3 mg/kg
Eau de mer	1,06 mg/l
Eau douce	10,6 mg/l
Sédiment marin	3,04 mg/kg
Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg
Station sur site de traitement des eaux usées	100 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection faciale et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.



Protection du corps

Vêtements étanches. Tenue de protection antistatique ignifuge. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type AXBEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect
Forme: liquide, clair
Couleur: incolore
b) Odeur
c) Seuil olfactif
Donnée non disponible
Donnée non disponible

e) Point de fusion/point de congélation -94 °C f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 56°C

g) Point d'éclair
h) Taux d'évaporation
i) Inflammabilité (solide, gaz)
b) Limite ou mérieure (inférieure d'inflammabilité ou d'ouplesirité ou d'ouplesirité ou d'ouplesirité ou mérieure (120/ (//))

j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité Supérieure: 13% (V) Inférieure: 2% (V)

k) Pression de vapeur 533,3 hPa à 39,5 °C 245,3 hPa à 20,0 °C l) Densité de vapeur Donnée non disponible m) Densité relative 0.791 g/cm3 à 25°C n) Hydrosolubilité complètement miscible

o) Coefficient de partage: n-octanol/eau log Pow: -0,24 p) Température d'autoinflammabilité 465°C

q) Température de décomposition
ponnée non disponible
Donnée non disponible
ponnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Tension superficielle 23,2 mN/m à 20,0 °C

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible



10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Bases, Oxydants, Agents réducteurs.

La propanone réagit violement avec l'oxychlorure de phosphore.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - 5800 mg/kg

Remarques: Effet comportemental: Temps de sommeil modifié (y compris la modification du réflexe

général de posture)

Effet comportemental: Tremblement Effet comportemental: Céphalée

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des

diarrhées.

CL50 Inhalation - Rat - 8 h - 50100 mg/m3

Remarques: Somnolence, Vertiges, Perte de conscience.

DL50 Dermale - Cochon d'Inde - 7426 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin - Résultat: Irritation légère de la peau - 24 h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin - Résultat: Irritation des yeux - 24 h

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Cochon d'Inde - Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Ce produit est un élément ou contient un élément ne pouvant être classé quant à ses effets cancérogènes selon les normes des organisations suivantes : IARC, ACGIH, NTP ou EPA. IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible



Information supplémentaire

RTECS: AL3150000

Reins - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme Peau - Dermatite - Basé sur l'effet observé chez l'homme

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons

CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 5540 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CL50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 8800 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues

Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité - Résultat: 91 % - Facilement biodégradable. (OCDE Ligne directrice 301 B)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 1090 IMDG: 1090 IATA: 1090

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: ACETONE IMDG: ACETONE IATA: Acetone

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3 IMDG: 3 IATA: 3



14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Marine pollutant: no IATA: no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Eye Irrit. Irritation oculaire

Flam. Liq. Liquides inflammables

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

